Les **GARANTIES**

- POUR LES BUREAUX D'ÉTUDES OU DONNEURS D'ORDRE:

prescrire des produits NF dans les cahiers des charges, c'est apporter l'assurance qu'ils sont conformes, sûrs, performants, aptes à l'emploi et contrôlés en permanence.

• POUR LES DISTRIBUTEURS PROFESSIONNELS :

proposer des produits NF, c'est garantir la satisfaction des clients grâce à des produits de qualité, sûrs, fiables et conformes. Les retours de produits défectueux sont diminués.

- POUR LES INSTALLATEURS :

installer des produits NF, c'est une démarche professionnelle qui garantit la sécurité de l'installation et celle des clients, dans la durée, et réduit les interventions liées à la non-qualité des produits.

- POUR LES FABRICANTS :

choisir la marque NF, c'est afficher la volonté de valoriser les produits, se démarquer des concurrents, se faire référencer par de nombreux distributeurs et renforcer à long terme la confiance de leurs clients.

Avec la marque NF,

fiabilité, performance, sécurité, qualité : certifiées!



NE PAS CONFONDRE

La marque NF apporte des garanties complémentaires par rapport au marquage réglementaire CE* qui est, pour la plupart des cas, auto-déclaratif dans le domaine des produits électriques.

* Le marquage CE est un marquage réglementaire obligatoire pour la mise sur le marché de l'Union Européenne, attestant la conformité du produit aux directives et règlements applicables.

LES ACTEURS DE LA MARQUE NF

DANS LE DOMAINE DES PRODUITS ÉLECTRIQUES





www.fieec.fr









www.sycabel.com

www.marque-nf.com

NF est une marque du Groupe AFNOR

11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis cedex www.afnor.org/certification









ÉLECTRICITÉ

ET LE MONDE EST PLUS SÛR.

QU'EST-CE QUE la marque **NF**

Signe de reconnaissance et gage de confiance, la marque NF rassure les consommateurs et les professionnels dans leur choix. Elle distingue les meilleurs produits et services : des milliers de références commerciales bénéficient de la marque NF.

Marque collective de certification créée en 1938, NE assure non seulement la conformité aux normes en vigueur mais aussi à des critères de qualité supplémentaires correspondant aux besoins des utilisateurs. Elle émane d'une démarche volontaire de la part de professionnels souhaitant valoriser leurs engagements dans la qualité et la performance.

POURQUOI une marque **NF**



POUR LES PRODUITS ÉLECTRIQUES ?

Gage de confiance pour les professionnels (bureaux d'études, distributeurs, installateurs et fabricants), les utilisateurs et les consommateurs, la marque NF distingue des produits sûrs, fiables et performants, conformes aux exigences des normes en vigueur en matière de sécurité (incendie, choc électrique,...), de performance fonctionnelle, d'efficacité énergétique...

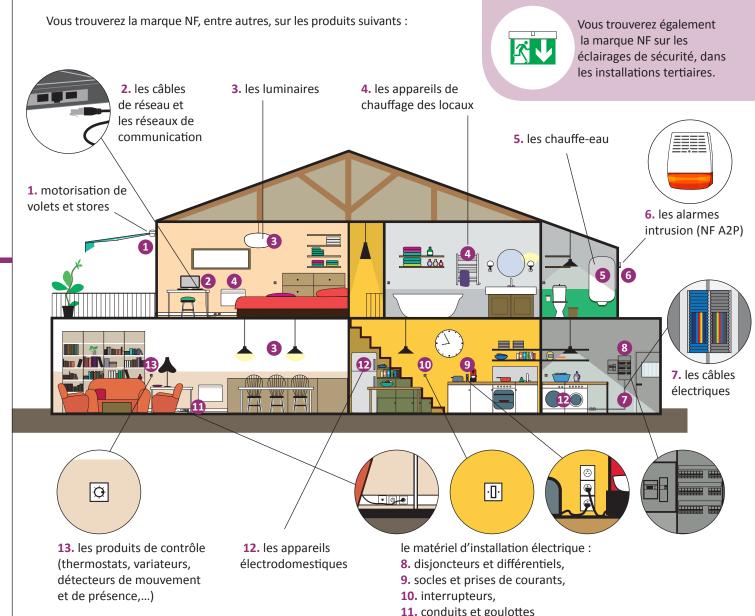
Elle garantit un niveau de qualité pérenne. Les sites de production sont audités au moins une fois par an. De plus, les produits certifiés NF sont contrôlés régulièrement après prélèvements sur sites de production et dans les circuits de commercialisation. L'ensemble de ce processus assure l'indépendance et l'impartialité de la marque NF.

La marque NF est délivrée sur mandat d'AFNOR, par le Laboratoire Central des Industries Électriques (LCIE-Bureau Veritas), organisme certificateur indépendant et accrédité, reconnu au niveau international.



Sur quels **PRODUITS** peut-on trouver la MARQUE NF?





Toute utilisation abusive du logo NF fait l'objet de poursuite et est punie par la loi